

TITRE PROFESSIONNEL

# CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE



TITRE RNCP DE  
NIVEAU 5 (BAC +2)



OCTOBRE 2024 À  
OCTOBRE 2025



BALMA &  
MONTPELLIER



2 JOURS /  
SEMAINE DE  
FORMATION



COÛT SELON  
STATUT DU  
STAGIAIRE



FORMATION  
OUVERTE À  
L'APPRENTISSAGE



4 BLOCS DE  
COMPÉTENCES



ACCÈS PMR



MARIE PASQUIER  
mariepasquier@  
franceolympique.com  
07 84 18 41 69

# DÉMARCHES D'INSCRIPTIONS

1. PRISE D'INFORMATIONS → 2. INSCRIPTION → 3. TEST D'ADMISSION → 4. DÉBUT DE LA FORMATION\*

\* Sous réserve d'agrément DREETS et intégration au CFA Sport Occitanie.

## OBJECTIFS & CONTEXTE

Le chargé de développement d'une structure sportive associative doit être capable à l'issue de la formation d'accompagner le projet de développement de la structure, organiser un évènement ponctuel, assurer la gestion administrative des activités sportives et de leurs équipements.

## PRÉREQUIS

18 ans  
Expérience professionnelle  
de 2 ans ou  
diplôme de niveau 4

## ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre offre est conçue dans le respect des principes de non discrimination et d'adaptation des formations aux personnes handicapées ou présentant un trouble de santé invalidant. Afin de vous accueillir au mieux, nous vous demandons de :

- nous fournir votre reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)
- contacter Marie PASQUIER, Référente Handicap du CROS Occitanie pour définir des aménagements éventuels avec votre situation de handicap reconnue.

## TARIF ET FINANCEMENTS

### TARIF

Coût de la formation selon le statut du stagiaire.

### FINANCEMENTS

Contrat d'apprentissage  
Contrat de professionnalisation  
Compte Personnel de Formation  
Financement Personnel

# TEST DE SÉLECTION

La première sélection sera établie par le dossier d'inscription qui permet de mesurer les acquis antérieurs et votre expression écrite (motivations et projet professionnel).

Ensuite, chaque candidat sera reçu en entretien au sein duquel il expliquera ses motivations son projet professionnel ainsi que sa connaissance du contenu du certificat et sa disponibilité à s'investir au sein d'une formation.

## PROGRAMME DE FORMATION

Le titre professionnel est composé de trois blocs de compétences dénomés certificats de compétences professionnelles (CCP).

### CALENDRIER

2 jours / semaine en formation

3 jours + vacances scolaires en structure

#### CCP 1

**ACCOMPAGNER LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE ÉQUIPE**

1. Étude d'une structure sportive et de son environnement
2. Mise en œuvre d'un projet de développement de la structure et/ou d'une action de développement
3. Évaluer des actions conduite et analyse de leurs impacts sur le projet de développement de la structure sportive

#### CCP 2

**GÉRER L'ADMINISTRATION ET LES RESSOURCES D'UNE STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE**

1. Compréhension et application du cadre légal et administratif du fonctionnement d'une structure sportive associative
2. Préparation et suivi d'un budget prévisionnel
3. Appui à la gestion et administration des ressources humaines

#### CCP 3

**GÉRER LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE LEURS ÉQUIPEMENTS AU SEIN DE LA STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE ÉQUIPE**

1. Contribution à l'organisation des moyens logistiques nécessaires aux pratiques sportives au sein de la structure sportive
2. Prise en compte de la responsabilité sociale et règlementaire, hygiène et sécurité
3. Développement d'une politique RSE/RSO au sein de la structure sportive associative

#### CCP 4

**ORGANISER UN ÉVÈNEMENT PONCTUEL AU SEIN DE LA STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE**

1. Élaboration d'un évènement au service du projet de la structure
2. Organisation et préparation d'un évènement ponctuel
3. Évaluation de l'évènement et des actions conduites

# MODALITÉS D'EXAMENS

Les compétences des candidats pour l'accès aux certificats de compétences professionnelles sont évaluées par un jury au vu :

- D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluations : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

## DIPLOME

Le titre professionnel de chargé de développement d'une structure sportive associative est une certification professionnelle délivrée par le ministère du travail. Il permet d'obtenir un titre RNCP de niveau 5 (Bac +2), reconnu par l'Etat, et atteste de la capacité de l'apprenant à exercer le métier visé.

## DÉBOUCHÉS PRO

Chargé de développement, Responsable administratif et financier, Chargé de mission / chef de projet événementiel, Chargé de communication, Responsable / chef de projet partenariats, Coordinateur de projets

## CONTACT

MARIE PASQUIER  
mariepasquier@  
franceolympique.com  
07 84 18 41 69

# TITRE PROFESSIONNEL

CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT D'UNE  
STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE

DOSSIER À RETOURNER PAR MAIL À  
mariepasquier@franceolympique.com

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Sexe : F  M

Date de naissance :        Nationalité :

Lieu de naissance :  Département :

Adresse postale :

Code Postal :

Commune :

Téléphone :

Email :

## Documents à fournir

- Photocopie recto verso de la carte d'identité, du passeport ou titre de séjour en cours de validité
- Attestation d'assurance en responsabilité civile privée en cours de validité
- Copie de vos diplômes (scolaires, universitaires, sportifs...) + CV + Lettre de Motivation
- Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la Fédération Française Handisport ou par la Fédération Française des Sports Adaptés ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant la formation ou les épreuves certificatives selon la certification visée.